

CHARTRE DU PHOTOCLUB

PARTIE 1 — RÈGLES & DÉONTOLOGIE

1. Esprit du club

Le photoclub est un espace de partage, de progression et d'échange autour de la photographie.

Chaque membre s'engage à :

- Respecter les autres membres, leurs sensibilités et leurs pratiques
- Favoriser un climat bienveillant et constructif
- Participer à la dynamique collective du club

2. Respect des personnes et du cadre

- Toute intervention doit rester respectueuse, sans jugement personnel
- Les critiques doivent porter sur les images, jamais sur les personnes
- Le travail des membres du club, y compris celui des organisateurs, doit être respecté

Le cadre des séances est défini pour permettre à chacun de s'exprimer équitablement.

3. Respect de l'organisation

Le bon fonctionnement du club repose sur une organisation collective.

Chaque membre s'engage à :

- Respecter les formats et règles annoncés pour chaque séance
- Ne pas imposer de contenu non prévu
- Prévenir en amont pour toute intervention particulière (ex : Carte Blanche)

Toute proposition hors cadre doit être validée en amont par l'équipe organisatrice.

4. Prise de parole

- La parole est partagée et régulée
- Chacun doit pouvoir s'exprimer
- Les interventions doivent rester constructives

L'objectif est d'éviter les monopolisations et de garantir la fluidité des séances.

5. Présentation de travaux (Carte Blanche)

- Toute Carte Blanche doit être validée à l'avance avec l'équipe organisatrice
- Le contenu doit être en adéquation avec l'esprit du club
- La présentation doit respecter le temps imparti

Une Carte Blanche est un moment privilégié de partage d'un travail spécifique en cours ou terminé, et non un espace de promotion personnelle.

6. Communication & promotion personnelle

- Le club n'est de manière générale pas un espace de promotion personnel (sites, services, etc.) Une rubrique dédiée de partage des sites internet et lien vers les réseaux sociaux est possible via le Discord.
- Le partage d'informations personnelles doit rester ponctuel et pertinent

L'objectif est de préserver un équilibre entre individuel et collectif.

7. Engagement moral

L'inscription au photoclub implique l'adhésion à cette charte.

En cas de non-respect répété :

- Un rappel pourra être fait
- Des mesures pourront être prises par le CA

PARTIE 2 — ANNEXES DE FONCTIONNEMENT

(Document informatif)

1. Organisation des séances

- Les séances sont structurées autour de thèmes ou d'animations
- Le temps est limité (≈ 1h30 à 2h)
- Les formats sont pensés pour permettre à tous de participer

2. Soirées thématiques

Fonctionnement actuel :

- 1 photo par personne
- Projection de l'ensemble des images
- Vote collectif
- Analyse approfondie de l'ensemble ou d'une sélection en fonction du nombre.

Objectif :

- Fluidifier les séances
- Favoriser des échanges de qualité
-

3. Présentation de photographe

Un membre peut présenter un photographe connu ou non.

Conditions :

- Validation en amont
- Respect du format et du temps

Objectif :

- Ouverture culturelle
- Découverte de nouveaux talents

4. 12 secondes

Une courte présentation d'images sélectionnées par les membres du club.

Conditions :

- Envoyer sa photo à la personne qui s'occupe du montage avant le mercredi
- Visionnage en début de séance.

Objectif :

- Ouverture culturelle
- Découverte de nouveaux talents

5. Carte Blanche

Un membre peut présenter un travail personnel fini ou en cours de réalisation.

Conditions :

- Validation en amont
- Respect du format et du temps
- Contenu en lien avec la photographie

Objectif :

- Partage approfondi
- Discussion constructive

6. Animation “La Battle”

- Une image est proposée
- Deux participants donnent une note simultanément
- Discussion autour des écarts de perception

Objectif :

- Stimuler l'analyse critique
- Développer le regard

7. Expositions

Le club organise :

- Deux expositions annuelles publiques sur deux thématiques différentes
- Les expositions sont accrochées dans différents lieux, Bonlieu, Hopital Annecy, Mikado, Polyèdre...

Participation :

- Ouverte aux membres investis 1 photo par participant
- Avec un travail de fond sur l'année
- Chaque membre est responsable du contenu et de la qualité de l'image qu'il propose
- Au cours de l'année des séances sont prévue pour accompagner le choix de chacun

8. Vie du club

- Échanges informels
- Newsletter
- Groupes de discussion (Discord, etc.)
- Initiatives proposées par les membres

Le club vit grâce à l'implication de chacun.

9. Évolution du fonctionnement

Cette partie peut évoluer en fonction :

- Du nombre d'adhérents
- Des besoins du club
- Des retours des membres